

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Loire-Authion (49800)

Réponses de Jean-Charles Prono, au nom de la liste « UN PROJET POUR LOIRE-AUTHION »

— le 05/03/2020 à 15:29 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

De façon générale, êtes-vous favorable à une politique de réduction du nombre de déplacements motorisés et de développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture, dans votre commune et à l'échelle de l'agglomération ? Engagerez-vous une politique ou un plan vélo dans votre commune ?

Oui, nous sommes favorables à une politique de réduction du recours systématique à la voiture pour tous les déplacements en intra dans nos bourgs et nos villages.

Nous étudierons dès notre arrivée, un programme pluri-annuel ambitieux d'aménagements favorisant les déplacements à vélos et un programme de créations de liaisons douces entre nos différentes communes déléguées.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 25 euros par habitant euros

Accroître le budget consacré au vélo en doublant son montant.

Un investissement annuel de 3,66 M€ en faveur du vélo est prévu dans les plans vélo de la ville d'Angers (1,66 M€) et d'Angers Loire Métropole (2 M€), soit 12,5 € par habitant et par an. Place au vélo propose de doubler ce montant pour le porter à 25 € par habitant à l'instar des investissements proposés à Tours (353 000 hab.) qui prévoit 10 M€ par an (soit 28 € par habitant et par an). En tant que futur élu communal, porterez-vous cette proposition ? Dans votre commune, quel budget consacrerez-vous aux aménagements pour les vélos ?

Sur Loire-Authion, nous mettrons en place un comité opérationnel pour accompagner les choix des élus.

A l'agglomération nous étudierons avec intérêt l'évolution des budgets alloués aux vélos.

Et regarderons de près l'ensemble des dépenses de voirie et la part multimodale.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Unifier les aménagements vélo dans l'agglomération.

Afin d'assurer des aménagements cyclables sécurisés, homogènes et continus sur l'ensemble de l'agglomération angevine, une nouvelle charte d'aménagement des infrastructures cyclables doit être établie et s'imposer à toutes les communes d'Angers Loire Métropole.

Dans votre commune, quelles actions entendez-vous conduire pour que le personnel communal, notamment celui chargé de la voirie, soit à même de maîtriser ces aménagements spécifiques (conception, suivi, contrôle des réalisations, cheminement cyclables pendant les travaux) ?

Sensibilisation, formation, motivation.

Un adjoint au développement durable sera élu sur Loire-Authion, il aura un regard sur l'ensemble des dossiers, particulièrement les dossiers voirie.

Une exigence sera portée à l'ensemble des travaux et à la conformité de ceux ci avec des déplacements doux.

Les techniciens adopteront cette culture.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Lancer sans tarder l'aménagement des axes cyclables structurants des Plans vélo de la Ville et d'Angers Loire Métropole.

Et ce, sans attendre l'opportunité d'autres travaux à engager sur les voies concernées, afin d'assurer la continuité de ces grands axes le plus rapidement possible. Sur ces axes, il s'agit aussi d'aménager les carrefours pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes par rapport aux voitures.

En tant que futur élu communautaire, vous engagez-vous à réaliser ces axes structurants dans le cadre du prochain mandat ? De quelle manière, dans votre commune, soutiendrez-vous ces aménagements ?

Plusieurs aménagement sont prévus : une liaison douce entre le bourg de Brain et la gare de la Bohalle.

Nous étudierons aussi très rapidement la faisabilité de 2 passerelles piétonnes et vélos afin de sécuriser le franchissement de la D347 à Corné et à Brain.

Nous porterons aussi un effort particulier sur la création de consignes à vélos sur notre territoire.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Aménager des zones de rencontre (zones à 20 km/h où les piétons sont prioritaires), ou des espaces apaisés interdits aux voitures, autour des écoles.

Il s'agit de supprimer le stress automobile près des écoles et d'encourager les parents à de nouvelles pratiques d'accompagnement des enfants (pédibus), parallèlement au développement de l'apprentissage du vélo prévu pour les écoliers.

Dans votre commune, mettez-vous en œuvre ces aménagements et suivant quelles modalités (type d'aménagement, périmètre, horaires...) ?

Notre programme comporte des actions afin de désengorger l'abord des écoles particulièrement le matin à la dépose des enfants.

Nous labeliserons nos écoles E3D Ecole en démarche de développement Durable, les déplacements des élèves seront inclus dans cette démarche.

Dans cet objectif nous favoriserons le "pédibus" et toutes les démarches collectives douces.

Action n°6 : je m'engage

Transformer en zone piétonne le cœur de ville d'Angers.

Piétonniser le cœur de ville d'Angers.

Il s'agit de réduire la place de la voiture en ville en apaisant la circulation entre les boulevards Foch, Résistance et Déportation, Carnot, Ayrault, Arago, Arnaud, Général de Gaulle et roi René, en donnant la priorité aux transports en commun, aux piétons et aux modes de déplacement actifs et en limitant l'accès au centre-ville aux seuls véhicules des riverains et des professionnels (artisans, livreurs...), des personnes en situation de handicap et des usagers des parkings. Il convient de réaménager en ce sens le nouveau cœur de Maine.

Que vous soyez candidat.e sur la ville d'Angers ou sur une autre commune, êtes-vous favorable à une telle perspective et la soutenez-vous ? Si vous n'êtes pas candidat.e à Angers, quel aménagement de votre centre-ville envisagez-vous pour le rendre plus accessible aux piétons et plus apaisé ?

Dans le monde rural la place de l'automobile est importante et souvent synonyme d'autonomie.

Les aménagements prévus dans nos bourg tendrons à apaiser la circulation, à réduire la place de l'automobile et à privilégier les lieux de rencontres humaines.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Encourager tous les dispositifs de stationnement, notamment sécurisés, pour les vélos.

Que ce soit au domicile, au travail, dans les écoles, les équipements publics et dans les espaces commerciaux, les cyclistes doivent pouvoir stationner leur vélo en sécurité, ce qui est loin d'être aisément facile aujourd'hui.

Dans votre commune, comment envisagez-vous de développer de tels stationnements tant dans l'espace public que dans les lieux privés ?

Dans beaucoup de cas ces locaux existent déjà.

Nous favoriserons leur utilisation, surtout nous sécuriserons au maximum les déplacements des enfants de manière à ce que les locaux soient utilisés au mieux...

Dans les aménagements de bourg, nous serons vigilants à l'installation de places de "parking" vélos.

Action n°8 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Ouvrir sans tarder la Maison du vélo prévue au Plan vélo d'Angers Loire Métropole.

Annoncée à la gare, cette Maison doit participer au développement de l'intermodalité des transports et favoriser l'utilisation du vélo.

En tant que futur élu communautaire, soutiendrez-vous ce projet ? Et, dans votre commune, quelles autres initiatives auriez-vous envie de prendre pour favoriser l'usage de la marche et du vélo ?

oui nous soutiendrons l'ouverture de la maison du vélo

Encore une fois, l'ensemble de nos politiques, compte tenu de notre configuration, prendra en compte les projets et les problèmes de mobilité, en essayant d'y apporter des réponses adaptées.

Promouvoir une culture vélo

Action n°9 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Eduquer les jeunes et les moins jeunes au vélo.

L'apprentissage du vélo doit démarrer au plus jeune âge afin que les jeunes rentrant en 6e maîtrisent la pratique autonome et en sécurité du vélo. Des séances d'apprentissage doivent être proposées dans toutes les communes de l'agglomération. Cet apprentissage doit aussi concerner les adultes qui ne maîtrisent pas la pratique du vélo, comme le fait déjà Place au vélo. Il s'agit enfin de sensibiliser l'ensemble des habitants de l'agglomération au code de la route et au respect du plus faible sur l'espace public.

Vous engagerez-vous à faire de l'apprentissage du vélo dans les écoles une priorité de votre action pour que tous les jeunes sachent pratiquer le vélo avant leur entrée au collège ? Par ailleurs, Place au vélo ayant acquis une expertise en la matière, soutiendrez-vous financièrement notre association pour proposer des séances d'éducation au vélo, notamment auprès des adultes non pratiquants ?

Nous utiliserons l'ensemble des ressources possibles, associatives, bénévoles, institutionnelles et ce afin de favoriser, sécuriser l'apprentissage et la pratique du vélo, quelque soit l'âge des personnes.

Avec toutefois une action ciblée vers les enfants.

Si votre association rentre dans ce cadre, pourquoi pas soutenir par l'achat de prestations adaptées.

Action n°10 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Lutter pour le « forfait mobilités durables ».

La loi offre la possibilité aux entreprises et administrations d'attribuer à leurs salariés un « forfait mobilités durables », une prime vélo (ou co-voiturage) défiscalisée jusqu'à 400 € par an.

Si cela n'est pas déjà mis en œuvre dans votre commune, proposerez-vous cette prime à vos agents ? Quelles actions conduiriez-vous pour inciter les entreprises de votre commune à l'instituer pour leur personnel et, de façon plus générale, à mettre en place des plans de déplacement d'entreprise ?

De façon "exemplaire", nous ne sommes pas fermés à l'étude et l'octroi de cette prime.

Nous allons mettre en place des rencontres avec les entrepreneurs cette proposition peut être à l'ordre du jour de nos rencontres et participer à un projet commun de "territoire apaisé et éco-durable".

Action n°11 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, pas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Communiquer sur les bienfaits du vélo.

Non-polluant, peu coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, le vélo a de nombreux avantages tant sur le plan individuel que collectif. Le vélo offre une alternative pertinente à la voiture pour de nombreux trajets et apporte une contribution significative à la réduction des émissions de CO2 et de polluants atmosphériques. Tous ces avantages doivent être mis en avant auprès de nos concitoyens grâce à des campagnes de communication régulières.

Comment envisagerez-vous de telles actions de communication dans votre commune ?

Défis partagés avec les écoles (E3D), les entreprises afin de faire de notre commune un territoire apaisé et respectueux de la vie.

Dès notre élection nous organiserons aussitôt : Les ASSISES des MOBILITÉS en LOIRE-AUTHION
tables rondes, spectacles, rencontres, reportages, communication des incitations...(cf commentaires plus bas.)

Commentaires généraux

Notre programme, fruit d'un travail concerté avec les habitants, place, la transition écologique et le développement durable, comme la première préoccupation de nos concitoyens.

L'ensemble de nos politiques sera donc irrigué par cette préoccupation.

Nous allons donc organiser des ASSISES des MOBILITES sur Loire-AUTHION.
Temps fort de rencontres, d'échanges, d'apports d'usagers et de spécialistes, démographes, urbanistes, artistes... Et ce afin
Ceci permettra de partager et d'envisager les actions à mettre en place, à accompagner pendant le mandat.